



Demande prealable

Par Jolace

BONJOUR

Nous avons signé en janvier un devis pour refaire l'aménagement de notre acces garage et maison .
Nous ne savions pas qu il fallait faire une demande préalable de travaux avant.
Je l ai faite cette semaine et le projet sera refusée car nous enlevons de la verdure pour élargir la place pour stationnement du véhicule.
Su?r notre plan nous laissons 25 m² de verdure et la mairie a fait une proposition de plan qui laisse 34m² de verdure.
Avec leur plan nous ne pouvons garer le véhicule de mon conjoint .
Il nous explique que nous n avons pas le droit d enlever le jardin de devant selon le PLU.
Dans notre rue 3 places de disponible pour tous .

Est ce que je peux avoir un recours car mon conjoint auto-entrepreneur à besoin de décharger son véhicule régulièrement.
De plus dans notre quartier beaucoup ont retiré leur jardin

Merci pour votre réponse

Par Al Bundy

Bonjour,

Pas de dérogation pour les espaces verts de pleine terre.

Les 9m² manquants sont réellement de nature à empêcher un stationnement ?